



08/01/2025

SAS MICHOCOMIGATO
10 PLACE DU MARCHÉ
78110 VESINET (LE)
FRANCE
Tel : +33 6 22 39 23 80
michocomarine@gmail.com
N° TVA Intracommunautaire : FR41843150038
N° SIRET : 84315003800019
Code NAF : 1071D
RCS : Versailles B 843 150 038
Capital : 10 000 €

STREET FOOD EN MOUVEMENT
Mr Olivier LIGNON
4 rue Gramont
75002 PARIS 02

FACTURE N° 26-01-714

Le mardi 6 janvier 2026

Référence	Désignation	Quantité	PU Vente	TVA	Montant HT	Image
	Galette frangipane - 10 personnes Neuilly sur marne	40,00	56,87 €	5,50	2 047,32 €	
	Bouteilles jus de pomme Bio Domaine de la Galotière Neuilly sur marne	45,00	4,60 €	5,50	207,00 €	
	Galette frangipane - 10 personnes Saint Maur des fossés	15,00	56,87 €	5,50	767,75 €	
	Bouteilles jus de pomme Bio Domaine de la Galotière Saint Maur des fossés	20,00	4,60 €	5,50	92,00 €	
	Livraison: - 32 Boulevard Gallieni à Neuilly Plaisance (avant 5h impératif) - 4 rue Maurice Berteaux à Saint Maur des fossés (après Neuilly)	1,00	280,00 €	20,00	280,00 €	

Conditions de paiement :
• 100,00 % soit 3 621,35 € à payer le :
06/01/2026 (paiement comptant).

Taux TVA	Montant HT	Valeur TVA
5.50 %	3 114,07 €	171,28 €
20 %	280,00 €	56,00 €
	TVA	227,28 €

Total HT	3 394,07 €
TVA	227,28 €
Total TTC	3 621,35 €

Coordonnées bancaires : Crédit agricole
IBAN : FR76 1820 6001 2765 0706 3143 613
BIC/SWIFT : AGRIFRPP882

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : Conformément à la loi 80.335 du 12 mai 1980, nous réservons la propriété des produits et marchandises, objets des présents débits, jusqu'au paiement de l'intégralité du prix et de ses accessoires. En cas de non paiement total ou partiel du prix de l'échéance pour quelque cause que ce soit, de convention expresse, nous nous réservons la faculté, sans formalités, de reprendre matériellement possession de ces produits ou marchandises à vos frais, risques et périls. Pénalité de retard : 3 fois le taux d'intérêt légal après date échéance. Escompte pour règlement anticipé : 0% (sauf condition particulière définie dans les conditions de règlement) Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue en douzième alinéa de l'article L441-6 est fixé à 40 Euros en matière commerciale.